

Auguste Royer, employé de mairie (1937-1959) auteur d'une étude sur la ville d'Antony

Né en 1915 à Paris, Robert Auguste Royer¹ est embauché en tant que commis à la mairie de Palaiseau alors qu'il n'a même pas 17 ans. Il poursuit parallèlement des études à l'École nationale d'administration municipale dont il sort « gradué » deux ans plus tard.² Émile Lévêque, secrétaire général de la mairie d'Antony, le présente alors au maire Auguste Mounié qui le recrute en 1937. Auguste Royer a 22 ans. Il fait partie, avec Albert Autissier, secrétaire général adjoint, et Sarah Renault-Chamoir, assistante de direction, des plus proches collaborateurs du secrétaire général. Atteint d'une affection pulmonaire chronique, Auguste Royer doit cesser ses fonctions pour séjourner au sanatorium de Bligny (com. Briis-sous-Forges, Essonne) à partir d'avril 1941. Reprenant son service à Antony le 1^{er} septembre 1942, il trouve à Antony une administration communale réorganisée pour répondre aux besoins de la population plongée dans l'Occupation. Il ne travaille que quelques jours aux côtés d'Émile Lévêque, arrêté par la Gestapo le 7 septembre, puis déporté. L'année suivante, Auguste Royer est nommé au grade de commis principal (1943), puis de sous-chef (1945) et de chef de bureau (1951). En 1959, il quitte la Ville d'Antony pour devenir secrétaire général adjoint à la mairie de Cachan, poste qu'il occupe jusqu'à son départ à la retraite en 1978.³

C'est pendant les années de la Reconstruction qu'Auguste Royer reprend des études en préparant, sous la direction du professeur Pierre Lavedan, historien de l'art moderne, géographe et urbaniste, une thèse de l'Institut d'urbanisme de Paris.⁴ Le sujet choisi, « Antony, étude d'évolution urbaine »⁵, témoigne à la fois de l'origine géographique de son auteur, de l'actualité des projets municipaux en cours à Antony et des préoccupations de son directeur de recherches. En cinq grandes parties, Auguste Royer étudie la géographie, l'évolution historique, la période de l'extension et des lotissements, l'état actuel de la ville [en 1950], et l'organisation et l'aménagement du tissu urbain ; il conclut en proposant pour Antony un plan d'aménagement permettant le « développement rationnel d'une cité saine, propre, pratique et agréable ».⁶ Témoin des idées de son époque, ce plan préconise d'attirer à Antony une importante quantité de population pour permettre à la commune de subvenir aux dépenses nécessaires d'aménagement du territoire de la ville ; il appelle à la rédaction de règles d'urbanisme favorisant l'essor des constructions collectives de grande hauteur, notamment des habitations à bon marché, à proximité des moyens de transport : « Il faut envisager le volume de la ville et lui indiquer le chemin de la vie active et sociale. »⁷ Constatant que la commune s'insère désormais dans le cadre plus large du département et « de la région du Grand-Paris » où, dit-il, « Antony n'a plus désormais qu'une personnalité nominale », Auguste Royer forme cependant le vœu que, dans ce grand mouvement d'uniformisation, se perpétue le « caractère si particulier » de la ville d'Antony.⁸

Alexis Douchin – Archives communales d'Antony

¹ La plupart des informations biographiques contenues dans cet article sont tirées du dossier de carrière d'Auguste Royer (Arch. com., 80W769).

² Voir Emmanuel BELLANGER, « L'école nationale d'administration municipale. Des 'sans-grade' devenus secrétaires généraux », in Frédéric SAWICKI (dir.), *Le temps des mairies, Politix*, n° 53, mars 2001, p. 145-171 ; *id.*, « Les secrétaires généraux des communes de la Seine-banlieue. Contours d'une identité professionnelle (XIX^e-XX^e siècle) », in Bruno DUMONS et Gilles POLLET (dir.), *Administrer la ville en Europe (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 17-46.

³ Renseignements aimablement communiqués par Sylvain Gervereau, archiviste communal de Cachan.

⁴ Voir Laurent COUDROY DE LILLE, « Histoire de l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP) », en ligne : <http://urbanisme.u-pec.fr/presentation/histoire-de-l-institut-d-urbanisme-de-paris-194721.kjsp> [consulté en janvier 2010] ; du même, « Un ancien institut... une nouvelle ville », exposition, en ligne : http://urbanisme.u-pec.fr/presentation/un-ancien-institut-une-nouvelle-ville-180074.kjsp?RH=URBA_2 [consulté en janvier 2010].

⁵ Auguste ROYER, *Antony, étude d'évolution urbaine. Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris*, 1950, 259 p. – Envoi de l'auteur à M. Autissier, secrétaire général de la Ville d'Antony (Arch. com., 2MON4/ROY013). Les notes préparatoires à la rédaction de ce mémoire, témoignant des recherches effectuées par Auguste Royer, sont en partie conservées dans la sous-série 11Z Archives communales d'Antony.

⁶ *Ibid.*, p. 243.

⁷ *Ibid.*, p. 244.

⁸ *Ibid.*, p. 244-245.